

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 70013

Numéro SIREN : 493 836 308

Nom ou dénomination : SERRE DISTRI

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 2413

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

MAZARS
37 rue Rene Cassin
51430 Bezannes

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SERRE DISTRI

Numéro RCS : 493 836 308

Numéro Gestion : 2007B70013

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse rue de la Chapelle St-Nicolas
: 02250 Marle

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 30/07/2018

Sous le numéro : 2413

Délivré à Saint-Quentin le 2 août 2018

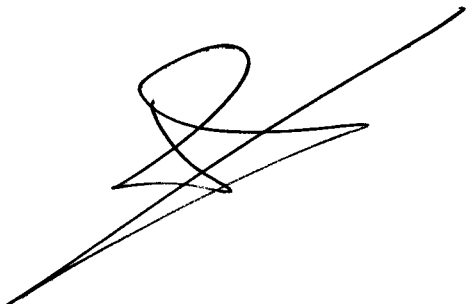
Le Greffier,

u

Comptes annuels

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant,



SERRE DISTRI

RUE DE LA CHAPELLE
02250 MARLE SUR SERRE

Tél. 0323200091

Fax. 0323200377

APE : 4711D -

Siret : 49383630800012

M MAZARS

MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 RUE RENE CASSIN

51430 BEZANNES

Tél : 03 26 79 75 00

Fax : 03 26 47 75 88

Courriel :

Web :

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Autres informations	17

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	100 000		100 000	100 000
Autres immobilisations incorporelles	5 188	4 645	543	2 272
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	467 900	389 773	78 127	100 061
Autres immobilisations corporelles	324 659	139 182	185 476	146 465
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 916		33 916	33 859
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	931 662	533 600	398 062	382 657
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	544 210		544 210	527 895
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	58 341		58 341	63 020
Autres créances	147 032		147 032	123 372
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	324 252		324 252	322 212
Disponibilités	297 830		297 830	278 505
Charges constatées d'avance (3)	1 280		1 280	4 261
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 372 944		1 372 944	1 319 265
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 304 606	533 600	1 771 006	1 701 922
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	302 000	302 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	115 000	115 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 200	30 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	304 494	262 430
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	18 998	42 064
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	770 692	751 694
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	128 559	117 796
Emprunts et dettes financières diverses (3)	70	102
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	704 348	683 710
Dettes fiscales et sociales	150 278	145 740
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 394	2 880
Autres dettes	10 665	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 000 313	950 228
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 771 006	1 701 922
(1) Dont à plus d'un an (a)	71 306	74 060
(1) Dont à moins d'un an (a)	929 007	876 168
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

DP

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	7 081 334	6 974 599
Production vendue (biens)	654 767	682 089
Production vendue (services)	31 295	27 076
Chiffre d'affaires net	7 767 396	7 683 763
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 881	
Autres produits	3 614	6 806
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 774 891	7 690 569
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	6 502 262	6 366 913
Variations de stock	-16 315	-12 215
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	506 087	506 245
Impôts, taxes et versements assimilés	60 950	62 170
Salaires et traitements	537 263	537 340
Charges sociales	104 823	111 234
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	65 053	82 377
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 977	1 557
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 764 100	7 655 620
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 791	34 949
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 909	11 182
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 909	11 182
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 250	1 877
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 250	1 877
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 659	9 305
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	12 450	44 254

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 063	9 285
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	6 063	9 285
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	660	1 800
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	660	1 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 403	7 485
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 145	9 675
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 783 863	7 711 036
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 764 865	7 668 972
BENEFICE OU PERTE	18 998	42 064
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	5 923	9 285
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		1 100
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SERRE DISTRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 771 006 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 998 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à partir du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 26 302 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	100 000			100 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 188			5 188
Immobilisations incorporelles	105 188			105 188
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	456 625	11 275		467 900
- Installations générales, agencements aménagements divers	237 752	69 126		306 879
- Matériel de transport	12 645			12 645
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 135			5 135
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	712 157	80 401		792 558
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	33 859	56		33 916
Immobilisations financières	33 859	56		33 916
ACTIF IMMOBILISE	851 204	80 457		931 662

JP

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	100 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	100 000

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 916	1 729		4 645
Immobilisations incorporelles	2 916	1 729		4 645
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	356 564	33 209		389 773
- Installations générales, agencements aménagements divers	91 772	29 687		121 459
- Matériel de transport	12 645			12 645
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 650	428		5 078
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	465 632	63 323		528 955
ACTIF IMMOBILISE	468 547	65 053		533 600

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 240 568 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	33 916		33 916
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	58 341	58 341	
Autres	147 032	147 032	
Charges constatées d'avance	1 280	1 280	
Total	240 568	206 653	33 916

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	3 555
Total	3 555

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 302 000,00 Euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 151,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	151,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	151,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 000 313 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	128 559	57 252	71 306	
- à plus de 1 an à l'origine	70	70		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	704 348	704 348		
Dettes fiscales et sociales	150 278	150 278		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 394	6 394		
Autres dettes (**)	10 665	10 665		
Produits constatés d'avance				
Total	1 000 313	929 007	71 306	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	59 269			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	27 487
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	32 159
PROV PRIMES MANAGER	5 000
PROV PRIMES DIRIGEANTS	2 568
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	10 285
CHARGES SOCIALES S/PROV 13EME MOIS	2 420
ETAT-CHARGES A PAYER	1 139
TAXE D APPRENTISSAGE	3 363
FORMATION CONTINUE	5 106
TAXE TASCOM	20 340
DIVERS CHARGES A PAYER	10 665
Total	120 532

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 280		
Total	1 280		

DZ

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SERRE DISTRI
Société à responsabilité limitée au capital de 302 000 euros
Siège social : rue de la Chapelle Saint Nicolas
02250 MARLE
493 836 308 RCS SAINT QUENTIN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 18 998,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 998,30 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	304 494,19 euros

Solde	323 492,49 euros

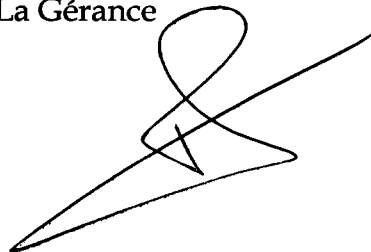
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 323 492,49 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2018

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, ~~2000~~ voix ayant voté pour, ... voix ayant voté contre, ... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance



DP.

SERRE DISTRI sarl

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 302.000 €

Siège Social : Rue de la chapelle Saint Nicolas

02250 MARLE

493 836 308 R.C.S. SAINT QUENTIN

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

sur les COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL SERRE DISTRI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Technopôle de Nancy-Brabois

2, allée d'Évry | CS 60132 | 54603 Villers-lès-Nancy Cedex

Tél. 03 83 67 69 00 | Fax 03 83 67 64 90 | nancy@expertiscfe.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Lorraine et à la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes près la cour d'appel de Nancy | S.A au capital de 2 765 802 € | 452 260 847 RCS Nancy | APE 6920Z

VILLERS-LÈS-NANCY | TOUL
ÉPINAL | METZ | FREYMING-MERLEBACH
THIONVILLE-YUTZ | VERDUN | COLMAR

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- *Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations retenues, notamment pour ce qui concerne les placements financiers détenus par votre société. Nous nous sommes assurés que la présentation qui en a été faite au bilan est conforme aux principes comptables applicables.*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 4 juin 2018

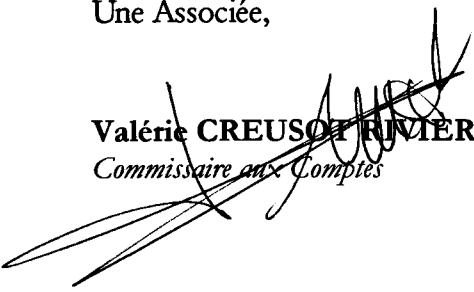
EXPERTIS Partenaires & Associés

Commissaire aux Comptes

Une Associée,

Valérie CREUSOT RIVIERE

Commissaire aux Comptes



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé		
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires		
Fonds commercial (1)	100 000	100 000
Autres immobilisations incorporelles	5 168	643
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terreins		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		
Autres immobilisations corporelles	467 800	78 127
Immobilisations corporelles en cours	324 859	185 478
Avances et acomptes		
Immobilisations financières (2)		
Participations (mise en équivalence)		
Autres participations	389 773	
Créances rattachées aux participations	139 182	
Autres titres immobilisés		
Prêts		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	933 818	33 818
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours		
Matières premières et autres approvisionnements		
En-cours de production (biens et services)		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises	544 210	544 210
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances (3)		
Clients et comptes rattachés	58 341	83 020
Autres créances	147 032	123 372
Capital souscrit et appelé, non versé		
Divers		
Valeurs mobilières de placement	324 252	322 212
Disponibilités	297 830	278 505
Charges constatées d'avances (3)	1 280	4 291
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 372 544	1 319 205
TOTAL ACTIF	2 306 362	1 353 023
Frais d'émission d'emprunt à terme		
Primes de remboursement des obligations		
Ecart de conversion actif		
(1) Dont droit au bail		
(2) Dont à moins d'un an (brut)		
(3) Dont à plus d'un an (brut)		

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	302 000	302 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	115 000	115 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 200	30 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	304 484	282 430
Report à nouveau	18 888	42 064
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	770 692	751 694
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	128 886	117 796
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	70	102
Emprunts et dettes financières diverses (3)	704 348	683 710
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	150 278	145 740
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 394	2 880
Dettes fiscales et sociales	10 685	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avances (1)		
TOTAL DETTES	1 000 313	950 228
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 306 362	1 353 023
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	71 308	74 060
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	929 007	876 168
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	7 081 334	8 974 589
Production vendue (biens)	864 787	882 089
Production vendue (services)	31 285	27 078
Chiffre d'affaires net	7 977 406	9 883 756
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 881	6 808
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 814	
Autres produits	7 774 891	7 890 569
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	8 502 292	8 386 913
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	-18 315	-12 216
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock	506 087	506 245
Autres achats et charges externes (a)	82 170	82 170
Impôts, taxes et versements assimilés	537 283	537 340
Salaires et traitements	104 823	111 234
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	68 083	82 377
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 977	1 567
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	7 984 390	7 865 620
RESULTAT COURANT	518 902	521 293
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 909	11 182
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)	2 909	11 182
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 250	1 877
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (3)	1 250	1 877
RESULTAT FINANCIER (3)	1 659	9 305
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ET TAXES	12 450	12 258

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés

Commissaire aux comptes

M. MAZARS

MAZARS SEM

97 RUE RENE CASSIN

81430 BEZANES

TM 03 26 76 00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

8

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 083	9 285
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VI)	8 083	9 285
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	860	1 800
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VII)	860	1 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VIII)	7 223	7 485
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 145	9 675
TOTAL DES PRODUITS (III+IV+VII)	7 783 883	7 711 036
TOTAL DES CHARGES (III+V+VIII+X+X)	7 764 865	7 688 972
BENEFICE OU PERTE	19 018	22 064
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

M. MAZARS

MAZARS SEM

37 RUE RENE CASSIN

81430 BEZANES

TM 03 26 76 00

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

9

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SERRE DISTRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 771 008 Euros.

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 998 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 28/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée la cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 28 302 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 640 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

Tableau des Immobilisations

Immobilisations	Coût d'acquisition	Amortissements	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	100 000			100 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 188			5 188
Immobilisations incorporelles	105 188			105 188
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		11 275		467 900
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		88 128		308 879
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	456 625			12 845
- Installations générales, agencements aménagements divers	237 752			5 135
- Matériel de transport	12 845			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 135			
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	712 157	80 401		792 556
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	33 859	56		33 916
- Prêts et autres immobilisations financières	33 859	56		33 916
Immobilisations financières	67 718	112		67 830
ACTIF IMMOBILISE	851 204	80 457		931 662

Notes sur le bilan

Immobilisations Incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	100 000
Éléments reçus en apport	
Total	100 000

Amortissements des Immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 916	1 729		4 645
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	2 916	1 729		4 645
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	358 564	33 209		388 773
- Installations générales, agencements aménagements divers	91 772	29 887		121 459
- Matériel de transport	12 845			12 845
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 650	428		5 078
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	465 632	63 323		528 955
ACTIF IMMOBILISE	468 547	65 053		533 600

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 240 568 Euros et le classement détaillé par échéances s'établit comme suit :

	Montant	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Autres	33 916		33 916
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés	58 341	58 341	
Autres	147 032	147 032	
Charges constatées d'avance	1 280	1 280	
Total	240 568	206 653	33 916

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	3 555
Total	3 555

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 302 000,00 Euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 151,00 Euros.

	Montant	Nombre de titres
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	151,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	151,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 000 313 Euros et le classement détaillé par échéances s'établit comme suit :

	Montant	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	128 559	57 252		
- à plus de 1 an à l'origine	70	70		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	704 348	704 348		
Dettes fiscales et sociales	150 278	150 278		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 394	8 394		
Autres dettes (**)	10 865	10 865		
Produits constatés d'avance				
Total	1 000 313	929 007	71 306	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	59 269			
(***) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	27 487
Dettes pr pour congés à payer	32 169
Prov primes manager	5 000
Prov primes dirigeants	2 668
Charges sociales s/ prov congés	10 285
Charges sociales s/ prov 13ème mois	2 420
Etat-charges à payer	1 139
Taxe d'apprentissage	3 383
Formation continue	5 106
Taxe tascom	20 340
Divers charges à payer	10 666
Total	120 532

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges Prévisionnelles	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 280	
Total	1 280	

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

Autres Informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.